

VIE DES SOCIÉTÉS



BOUCHERIE L'ENTRECÔTE
Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 1000€
1094 AV 7E RGT TIRAILLEURS ALGERIENS
13190 ALLAUCH
852513829 RCS MARSEILLE

Le 30/06/2026, l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

Pour Avis



FRANCE PACA HABITAT
SARL au capital de 1000 €
Siège social : bd fructidor 13013 Marseille
810 366 237 RCS de Marseille

Aux termes de l'AGE en date du 19/06/2026 l'associé unique a décidé de :
- Prendre acte de la cessation des fonctions de Gérant de Mme AKSIN Fatma, à compter du 19/06/2026. - Transférer le siège social 11, Boulevard de la Grande Thumine Porte 3 - RDC - Bâtiment E1 - Parc d'Ariane 13090 Aix-en-Provence, à compter du .
Mention au RCS de Marseille

ANNONCES LÉGALES



COMMUNE DE JOUQUES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
CONJOINTE RELATIVE

À LA VOIRIE COMMUNALE DE JOUQUES

Enquête de voirie pour la régularisation des procédures pour les voies communales suivantes :

1. Déclassement des voies communales n° 314 et n° 340, dans le cadre d'un échange foncier avec les consorts MENALDO, secteur du Plateau de Bèdes ;
2. Classement de la voie communale n° 310, dans le cadre de l'échange foncier du secteur Notre-Dame de Fidélité ;
3. Ouverture et classement de la voie communale n° 341 dans le domaine public routier communal.

Enquête de voirie pour la régularisation des procédures pour les chemins ruraux suivants :

1. Aliénation du chemin rural n° 48, dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du Dendé ;
2. Échange des chemins ruraux n° 57 et n° 58 avec la propriété FISHER ;
3. Suppression du chemin rural n° 6, désormais intégré dans l'emprise du chemin rural n° 77 ;
4. Suppression du chemin rural n° 70, dont les tronçons sont repris par la voie communale n° 157 et le chemin rural n° 79.

Enquête de voirie sur le recensement des chemins ruraux de la commune de Jouques

Cette enquête sur le recensement des chemins ruraux permet de renforcer la protection des chemins ruraux qui font partie du domaine privé de la commune.

L'enquête publique conjointe se déroulera du lundi 28 septembre 2026 à 9h00 au lundi 12 octobre 2026 à 17h00, soit une durée de 15 jours, en mairie de Jouques, siège de l'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers d'enquête déposés en mairie de Jouques.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête mis à sa disposition en mairie de Jouques, ou les adresser par écrit voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

À l'attention de Mme Caroline CERRATO, commissaire enquêteur Hôtel de Ville – BP 37 13490 JOUQUES

Les observations pourront également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique@jouques.fr

Madame Caroline CERRATO, inscrite sur la liste départementale des commissaires enquêteurs des Bouches-du-Rhône, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Elle se tiendra à la disposition du public en mairie de Jouques lors des permanences suivantes :

- Lundi 28 septembre 2026, de 9h00 à 12h00 ;
- Lundi 12 octobre 2026, de 14h00 à 17h00.

À l'issue de l'enquête, les 3 rapports et les 3 conclusions du commissaire enquêteur seront déposés en mairie de Jouques et tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an.

APPELS D'OFFRES

FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Commune de Beaumes de Venise
Type de Numéro national d'identification :
SIRET 21840012500017
Code Postal : 84190
Ville : Beaumes de Venise
Groupement de commandes : Non

SECTION 2 : COMMUNICATION

Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur :
<https://www.e-marchespublics.com/appele-offre/1177362>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : Boulet Jérôme
email : accueil.mairie@beaumes-de-venise.fr
Tél : +33 490629434

SECTION 3 : PROCÉDURE

Procédure adaptée ouverte
Condition de participation :
Capacité à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

Formulaire DC1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Les candidats peuvent utiliser le formulaire "DC1-Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dans sa version mise à jour, disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

Formulaire DC2 : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement dans sa version mise à jour, disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

de preuve :

Déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat :
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limites de réception des plis :
18 septembre 2026 à 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Les services de la Commune

Critères d'attribution : Les critères de jugement des offres sont définis à l'article 7 du Règlement de la Consultation.

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du marché : Réfection et extension des équipements de vidéosurveillance et maintenance pour la commune de BEAUMES-DE-VE-NISE

CPV - Objet principal : 32323500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre porte sur les travaux de réfection, d'extension des équipements de vidéosurveillance, caméras urbaines ainsi que la maintenance.

Lieu principal d'exécution du marché : BEAUMES-DE-VE-NISE

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloté : Non

Mots descripteurs : Télésurveillance, Surveillance, Matériel de sécurité, vidéosurveillance

SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La consultation aboutira à un marché en accord-cadre

Date d'envoi du présent avis : 07 août 2026



AVIS DE PUBLICITE

Mairie de SAINT-VICTORET

M. Claude PICCIRILLO - Maire

Esplanade Albert Mairot

13730 Saint-Victoret

Tél : 04 42 15 32 00

SIRET 21130102300126

Référence acheteur : MAPA 2026-09

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : Le présent accord cadre est une procédure adaptée et concerne la fourniture, la pose, l'entretien et la dépose des illuminations de Noël principalement de technologie LED sur la commune de SAINT VICTORET pour la période d'octobre 2026 au 31 janvier 2027.

Le présent marché public pourra être reconduit EXPRESSEMENT une année supplémentaire par la Commune de SAINT VICTORET (pour 2027/2028).

OBJET DU MARCHÉ : pose, dépose, entretien et dépannage des illuminations de fin d'année

Procédure : Procédure adaptée

Forme de la procédure :

Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

L'installation des illuminations sur l'intégralité des voies et des divers supports accessibles sur la commune devra commencer à partir du 15 octobre et devra être terminée impérativement le vendredi 20 novembre au plus tard.

La mise en service est à prévoir le MARDI 1er décembre à 17h30 au plus tard.

La coupure électrique est à prévoir le lundi 18 janvier et la dépose devra impérativement être achevée au 13 février inclus.

Les délais d'exécution des prestations sont fixés conformément aux stipulations des pièces du marché. La coordination du calendrier prévisionnel d'exécution remis par le titulaire sera réalisée par le titulaire sous le contrôle de la maîtrise d'ouvrage

Dépôt dématérialisé : Activé

REMISE DES OFFRES : 23/09/26 à 17h00 au plus tard

Envoi à la publication le : 17/08/2026

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>



SCPAJILINK AVAZERI – BONETTO
Maitre Alexandre BONETTO
TEL : 04 91 54 06 87
MAIL : proco.ab@ajilink.fr

RECHERCHE REPRENEUR

MARSEILLE
ONGLERIE

BEAUTYNAILS

Fabrication et commercialisation de produits d'onglerie + organisme de formation

CA : 1 612 693 € au 31 décembre 2025

EFFECTIF : 15 salariés

SIEGE : Marseille

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :
21 septembre 2026 – 12 heures



Le service des annonces légales vous accompagne dans toutes vos démarches officielles (parutions presse, relais web, dématérialisation) en vous proposant des **solutions adaptées** à vos besoins.

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE

04 91 84 46 45 | al@laprovince-medias.fr

La Provence
MÉDIAS